

DANS CE NUMÉRO :

MOT DU MAIRE	1
ACTUALITÉ MUNICIPALE	2 À 5
VIE CULTURELLE	5
SPORT ET LOISIR	6 7
VIE COMMUNAUTAIRE	8 9
EMPLOI	10 11
CALENDRIER DES ACTIVITÉS	12

SOMMAIRE :

- Corporation de développement
- Séance du conseil
- Taxes municipales
- Cours de danse
- Relâche scolaire

MOT DU MAIRE

Pourquoi utiliser le bac brun?

Depuis la fin de 2022, le bac brun a été distribué à toute la population de Baie-des-Sables. Cette initiative fait partie des mesures pour lutter contre le réchauffement de la planète, notre chère planète à qui on en fait voir de toutes les couleurs et qui nous envoie des messages à peine voilés! Dans ce court texte, je veux vous encourager à utiliser le bac brun et à faire ce petit geste citoyen et je vais vous expliquer brièvement en quoi il est important.

Primo, utiliser le bac brun, en y mettant sa matière organique, a un effet direct sur la réduction de gaz à effet de serre, les fameux GES. On a appris que la décomposition de la matière organique enfouie produit du méthane, ce gaz nocif qui génère vingt-cinq fois plus de GES que le CO₂. Vingt-cinq fois plus, ce n'est pas rien!

Secundo, on appelle le compostage la troisième voie après la récupération des déchets et le recyclage, une voie d'évitement à l'enfouissement. Donc, en utilisant le bac brun, on allonge la durée de vie de nos sites d'enfouissement, dont la gestion est devenue de plus en plus contraignante et coûteuse.

Tertio, la matière organique, une fois compostée, est un engrais naturel qui permet d'enrichir nos sols, de les restructurer en intégrant des microorganismes et des nutriments. Utiliser le compost réduit donc le besoin d'utiliser des engrais chimiques et nous donne une option plus biologique.

Quarto, le compost, une fois dans nos sols, est un outil puissant d'absorption du carbone atmosphérique et le retient dans le sol.

Je pourrais continuer, mais je manque de place et Marie-Eve va me faire des gros yeux!!! Mais je suis sûr que vous comprenez bien le message! Utiliser le bac brun est un geste citoyen quotidien. Il faut développer la routine et surtout ne pas craindre de poser des questions. Je vous fais confiance pour la suite.

En terminant, quelques mots pour remercier l'équipe du Café La Caisse et tous ses bénévoles pour le succès remporté par l'édition 2023 du Carnaval Brasse Brasse! Quel bel événement rassembleur et qui fait le pont entre toutes les générations. Je leur lève mon chapeau!

Bonne fin d'hiver!

Gérald Beaulieu, maire

ACTUALITÉ MUNICIPALE

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT

Politiques sociales et plan de développement local: un exercice hautement démocratique.

La Corporation de développement de Baie-des-Sables a été invitée cet automne par le conseil municipal à piloter la révision des politiques sociales et du plan de développement local.

Pour ce faire, deux comités ont été formés à même les administrateurs de la Corporation; un pour les politiques sociales et l'autre pour le plan de développement local.

Marie-Claude Soucy, conseillère en développement rural et territorial pour la MRC de La Matanie, est en charge de guider nos deux comités vers l'élaboration de politiques révisées.

Notre mandat est donc de préparer la consultation publique qui aura lieu, si tout va rondement, au printemps de cette année.

D'ailleurs, il sera important d'avoir une belle participation à cette consultation, car il en va de l'avenir de la municipalité pour les cinq prochaines années. Qu'est-ce que la population de Baie-des-Sables veut pour sa municipalité? Quelles sont les priorités? Comment veut-on développer notre village?

Ce sont les réponses à ces questions qui permettront au final de réviser nos politiques sociales et notre plan de développement local.

Et à quoi servira cet exercice hautement démocratique? Tout d'abord, à orienter les prises de décisions du conseil municipal. En connaissant les besoins et les visions d'avenir d'une population, nous avons un phare pour nous guider dans les prises de décisions au conseil.

En second lieu, lors de demandes par la muni-

cipalité de subventions gouvernementales, si ces demandes vont dans le sens de nos politiques sociales et de notre plan de développement local, elles deviennent admissibles. Voilà des entrées d'argent qu'il ne faut surtout pas négliger.

Alors, nous vous invitons à commencer votre réflexion. Nous aurons besoin de vos opinions et de vos idées.

Si le proverbe africain dit qu'il faut tout un village pour élever un enfant, nous pourrions dire aussi qu'il faut la contribution de chacun pour « élever » son village...

Christian Chaumont,
président de la Corporation de développement de Baie-des-Sables et conseiller municipal au siège #5



Une assemblée de consultation publique concernant les politiques sociales et le plan de développement local aura lieu au printemps

RESPECT DES VOIES PUBLIQUES

Selon l'article 498 du Code de la sécurité routière, il est interdit de pousser, de jeter, de déposer et de souffler de la neige dans les voies publiques. De plus, en vertu de l'article 9.9 du *Règlement sur la qualité de vie* de la Municipalité de Baie-des-Sables, il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public ou dans un stationnement municipal entre 23h et 7h pendant la période du 1^{er} novembre au 31 mars inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



ACTUALITÉ MUNICIPALE

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 6 FÉVRIER 2023

À sa séance ordinaire tenue le lundi 6 février 2023, votre conseil a résolu:

De manifester l'intérêt au projet de demande commune d'aide financière au Fonds Régions et Ruralité (FRR) pour la refonte des sites web municipaux;

D'autoriser l'inscription du directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à l'activité de perfectionnement « *Accès aux documents détenus par un organisme municipal et protection des renseignements personnels* » offerte par l'ADMQ;

De constater le départ volontaire de Monsieur Daniel Gamache mettant ainsi fin à son lien d'emploi avec la municipalité et autorise le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à émettre un relevé d'emploi dans ce sens;

D'autoriser la location d'un 2^e conteneur de 8 verges pour l'exploitant agricole situé au 466 4^e Rang Est à Baie-des-Sables;

De modifier les règles de fonctionnement de la halte municipale pour

véhicules récréatifs au Centre communautaire Gabriel-Raymond et de remplacer le tarif de 40 \$ par nuitée par une contribution volontaire suggérée de 20 \$ par nuitée et/ou pour l'utilisation des services;

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à présenter au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables une demande d'aide financière dans le cadre du *Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC)* d'Infrastucture Canada pour le projet de réfection du quai;

De maintenir en opération le service de garderie municipale à l'école Assomption pour l'année scolaire 2023-2024 et d'adopter les règles de fonctionnement du service pour l'année scolaire 2023-2024;

De mandater le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe et la coordonnatrice en loisir, Madame Marie-Eve Guay, dans la sélection et l'achat de modules de jeux pour le Centre communautaire Gabriel-Raymond;

D'autoriser l'achat de modules de jeux et de matériaux pour une dépense nette maximale de 27 500 \$;

De mandater le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, à la réalisation des travaux (l'installation des modules de jeux et le terrassement) sur le terrain du Centre communautaire-Gabriel-Raymond;

D'appuyer la démarche de la MRC de La Matanie en vue de trouver une solution pour le maintien des cours de gym cerveau sur l'ensemble du territoire de la Matanie et cela, dès l'automne 2023.



Séance ordinaire
du conseil
municipal
Lundi le
6 mars 2023
à 19 h



ACTUALITÉ MUNICIPALE

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 6 MARS 2023

- ♦ Adoption du Règlement numéro 2023-01 relatif au traitement des élus municipaux
- ♦ Dépôt du rapport annuel 2022 sur la gestion contractuelle
- ♦ Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales
- ♦ Sûreté du Québec - Identification des besoins spécifiques pour 2023-2024
- ♦ SRSI - Renouvellement de l'entente intermunicipale
- ♦ Ferme Marial inc. - Service municipal pour la collecte des matières recyclables agricoles (plastiques)
- ♦ Consultation publique pour la révision des politiques municipales (développement, familles et aînés)
- ♦ Adhésion à l'URLS du Bas St-Laurent pour la période 2023-2024
- ♦ Fabrique de Baie-des-Sables - Demande pour la publication d'informations sur la vie religieuse dans le bulletin municipal
- ♦ Opposition à la proposition de redécoupage des circonscriptions électorales fédérales



COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

Il existe plusieurs façons de payer votre compte de taxes municipales:

PAR INTERNET et dans la plupart des institutions financières.

Il est essentiel d'inscrire le numéro de matricule qui apparaît sur le coupon de versement;

PAR LA POSTE, en utilisant les coupons à joindre à votre chèque.

Les chèques peuvent être postdatés pour chacune des échéances des versements;

AU BUREAU MUNICIPAL, par chèque ou en argent comptant.

Aucun reçu n'est remis sauf pour les paiements effectués en argent comptant. Les dates d'échéance des taxes municipales sont le **31 mars, le 30 juin et le 30 septembre** de chaque année. En cas de non-paiement ou de paiement partiel à la date d'échéance, des frais d'intérêt annuel de 15 % calculés quotidiennement seront ajoutés à votre compte.

Pour les nouveaux propriétaires, il est possible que le compte de taxes de votre propriété ait été expédié à l'ancien propriétaire. Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues par la municipalité, à défaut de quoi, vous aurez à payer des intérêts pour retard de paiement. Il est important de noter que la Municipalité de Baie-des-Sables n'émet pas de nouveaux comptes de taxes lorsqu'il y a un changement de propriétaire. La Municipalité de Baie-des-Sables rappelle que si un contribuable n'a pas reçu son compte de taxes, ou en cas d'incertitude, il est de sa responsabilité de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant avec le bureau municipal.

Dans la nuit
du 11 au 12 mars,
on avance
d'une heure à 2h
pour passer à
l'heure d'été!



ACTUALITÉ MUNICIPALE

À VENIR EN MARS...

- ♦ Le 2, souper populaire marocain au Café La Caisse dès 17h
- ♦ Le 4, collecte de bouteilles et canettes dès 11h
- ♦ Le 5, ski-soupe et ski-bingo au Club de ski de fond dès 11h30
- ♦ Le 6, séance ordinaire du conseil à 19h
- ♦ Le 6, cours de danse en ligne au centre communautaire à 19h
- ♦ Du 6 au 10, activités de la relâche scolaire au centre communautaire
- ♦ Le 7, randonnée au clair de lune au Club de ski de fond à 19h30
- ♦ Le 8, Journée internationale de la femme
- ♦ Le 12, passage à l'heure d'été, on avance d'une heure à 2h
- ♦ Le 12, déjeuner brunch du Club des 50 ans et plus de 9h30 à 12h30
- ♦ Le 12, grande glissade des pompiers dans les côtes à Perreault à 13h30
- ♦ Le 17, Fête de la Saint-Patrick
- ♦ Le 18, fermeture de la Patinoire Israël-Beaulieu
- ♦ Le 18, spectacle de Noémie Sheila Rioux au Café La Caisse à 19h
- ♦ Le 20, début du printemps
- ♦ Le 20, Journée internationale de la francophonie
- ♦ Le 23, souper populaire au Café La Caisse dès 17h
- ♦ Le 31, échéance du 1^{er} versement des taxes municipales



Conservez le
calendrier à la
page 12 pour
ne rien
manquer des
activités du
mois prochain!

VIE CULTURELLE

BIBLIOTHÈQUE MARIE-RATTÉ

Les gagnants du Concours Billets d'or seront connus le 27 février prochain! Surveillez notre page Facebook et celle de la municipalité pour connaître les résultats.

Atelier de sensibilisation aux réalités des premières nations.

Pour faire suite à notre exposition (venez donc voir!), nous aurons la visite de Wapikoni (cherchez ça sur Internet!) pour un atelier de découverte des cultures et modes de vie autochtones traditionnels et contemporains le 1^{er} avril à 13h à la bibliothèque. Cette activité s'adresse au grand public (invitez vos amis).

Participation aux activités de la semaine de relâche: contes en pyjama le jeudi 8 mars de 10h à 11h30. Un conte animé, deux contes lus et des livres de contes à découvrir. Chocolat chaud et collation. Apportez votre doudou!



SPORT ET LOISIR

COURS DE DANSE EN LIGNE

Votre service des loisirs vous offre maintenant des cours de danse en ligne pour tous! Les cours, qui ont débuté le 27 février, avec plus d'une vingtaine de participants, ont lieu tous les lundis soir à 19h au Centre

communautaire Gabriel-Raymond.

Que vous soyez débutant ou intermédiaire, venez danser dans une ambiance sympathique. Pour apprendre de nouvelles danses en ligne populaires ou pour peaufiner celles que

vous connaissez déjà avec un professeur d'expérience. Pour le plaisir de bouger, de danser et de s'amuser sur des rythmes variés! Il est encore possible de vous joindre au groupe en contactant le service des loisirs.



SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE

La relâche scolaire arrive à grands pas!

Fidèle à ses habitudes, votre service des loisirs, avec la collaboration de généreux partenaires, veillera à offrir aux jeunes et leurs familles une programmation d'activités diversifiées où l'amusement et les petites joues rouges seront à l'honneur.

Du 6 au 10 mars, cinq journées d'activités spéciales attendront les enfants et leurs parents au Centre communautaire Gabriel-Raymond. L'occasion idéale de décrocher de la routine scolaire!

Vous trouverez tous les détails concernant les activités de cette semaine bien spéciale dans le feuillet joint à ce bulletin, ainsi que sur la page Facebook de la municipalité. Au plaisir de vous y voir nombreux!

Bonne relâche à tous!

Pour information et inscription aux activités:

 Municipalité de Baie-des-Sables

baiedes-sables@lamatanie.ca

418 772-6218
poste 101

PATINOIRE ET CENTRE COMMUNAUTAIRE

HORAIRE D'OUVERTURE SEMAINE DE RELÂCHE 2023		
Journée	Après-midi	Soirée
Lundi	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
Mardi	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
Mercredi	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
Vendredi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30

Pour connaître les conditions de glace, veuillez communiquer avec le responsable du Centre communautaire Gabriel-Raymond au 418 772-6260 pendant les heures d'ouverture. En cas de fermeture due aux mauvaises conditions climatiques, un message sera diffusé sur la page Facebook de la municipalité.



SPORT ET LOISIR

COMITÉ DES POMPIERS

Dimanche le 12 mars prochain marquera le retour de la grande glissade familiale dans les côtes à Perreault sur la route 297!

Devenu un évènement incontournable pour les adeptes de la glisse

depuis de nombreuses années, l'activité sera l'occasion parfaite pour venir vous amuser en famille. Nos pompiers vous y attendront dès 13h30. Sur place, en plus des belles descentes déjà préparées, vous pourrez déguster

hot-dogs, jus et tire d'érable préparée par vos pompiers, le tout offert gratuitement. Il y aura également un tirage d'un prix de présence pour les enfants!!!

Bienvenue à tous!



CLUB DE SKI DE FOND

Et encore un autre mois de passé!

Voici déjà arrivé le mois de mars! Traditionnellement, mars est le mois de la neige, mais peut-on encore se fier aux vieux dictons? Il semble bien que non. Février était le mois des grands froids. Nous en avons eu un peu, mais de la pluie aussi. Il faudra donc s'en réinventer de nouveaux!

Mais qui dit mars dit la semaine de relâche! Et ce dicton-là marche encore!

Pour le Club de ski de fond, mars est aussi un mois bien occupé. À cause de la neige bien sûr, mais aussi pour les activités à organiser.

Le mois démarre donc en trombe avec le ski-soupe et le ski-bingo, dimanche le 5 mars prochain! Le ski-soupe de

11h30 à 12h30 au coût de 5\$ pour la soupe, le breuvage et le dessert.

La vente des cartes du ski-bingo commencera à 13h pour se terminer à 15h30. Les cartes seront en vente au chalet au coût de 1\$ chacune ou 6 cartes pour 5\$.

Comme à l'habitude, les numéros du ski-bingo seront affichés dans la piste n°1 et dans la piste de raquette, à l'intérieur de la piste n°1. Ce sont les mêmes numéros, que ce soit en skis ou en raquettes.

Une nouvelle initiative cette année. Il y aura une randonnée à la pleine lune, mardi le 7 mars. Cette activité sera tenue simultanément dans plusieurs municipalités de la MRC le même soir. Chez-nous, les randonneurs se regrouperont au chalet pour un départ de

groupe sur le sentier à 19h30. Les gens seront libres de choisir leur circuit, mais nous suggérons de rester en groupe. Le circuit offert sera de se rendre à l'intersection 2-3 Nord, via la 1-2 Sud pour revenir au chalet via l'intersection 1-2 Nord. Une collation sera disponible au chalet à compter de 20h30.

Pour la raquette, le rendez-vous au chalet est prévu à la même heure. Le circuit de raquette sera la piste à l'intérieur de la piste n°1. Vous pourrez choisir le sens que vous désirez. Cette activité est sans frais!

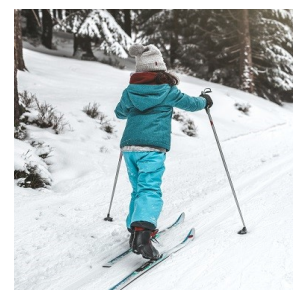
Nous vous souhaitons un bon mois de mars.

N'oubliez pas de porter du vert le 17. Ce sera la St-Patrick!

RÉFLEXION

« La joie de vivre est une émotion contagieuse. »

B. Wynot



VIE COMMUNAUTAIRE

REPRISE DE LA COLLECTE DE BOUTEILLES ET CANETTES

Contraints de reporter l'activité prévue en février dû à la météo glaciale et les forts vents, c'est samedi le 4 mars prochain dès 11h, que les élèves du secondaire de l'école Assomption feront la collecte de bouteilles et de canettes

vides dans les rues du village et le long de la route 132 afin d'amasser des fonds pour leur voyage culturel de fin d'année.

Les citoyens demeurant dans les rangs et souhaitant contribuer à cette activité de financement

pourront aller porter leurs contenants consignés au Dépanneur chez B samedi le 4 mars de 11h à 15h.

Merci de votre encouragement!



COMITÉ LA COOP

Bonjour à tous!

Le comité a travaillé sérieusement lors des derniers mois. Le résultat de nos travaux a permis d'établir un premier contact officiel avec Madame Bérangère Fournier: l'objectif de la démarche étant l'acquisition du dépanneur. Donc le processus suit son cours. Nous poursuivons le cheminement et vous tiendrons évidemment au courant des développements.

Éric Chamberland, président

ÉLÉMENT DANS LES VILLAGES

La Maison des Familles de La Matanie vous offre la possibilité de participer à l'activité Élément dans les villages destinée aux enfants de 0-5 ans et leurs parents.

Il s'agit d'un programme d'éveil à la lecture, l'écriture et les mathématiques. Le jeu, les bricolages et le partage sont à l'honneur. Une belle occasion pour votre enfant de se faire de nouveaux amis et pour vous de le voir évoluer dans ses apprentissages. L'activité vous sera proposée le mardi

ou le mercredi avant-midi, une à deux fois par mois, dans votre village. Nous nous déplaçons, de Baie-des-Sables à Les Méchins. Le programme Élément est aussi proposé à la bibliothèque municipale de Matane tous les jeudis de 9h30 à 11h. Tous ces ateliers vous sont offerts gratuitement. Il est important de réserver votre place. Ça vous intéresse? Contactez la Maison des Familles de La Matanie au 418-562-0918 pour plus d'informations. Au plaisir de vous rencontrer bientôt!

LA MAISON DES FAMILLES DE LA MATANIE

INVITATION

AU PROGRAMME

Élément

LES MARDIS
9h00 à 10h30
SUR RÉSERVATION
418 562-0918

Activité GRATUITE

POUR LES FAMILLES D'ENFANTS DE 0 À 5 ANS.

COLLATIONS GRATUITES offertes lors de la pause

VALORISATION DU RÔLE PARENTAL
Les grands-parents sont aussi invités!

É : ÉVEIL
L : LECTURE
É : ÉCRITURE
M : MATHÉMATIQUE
E : EN FAMILLE
N : NOVATEUR (solet anglophone)
T : TOUS POUR NOS ENFANTS

Maintenant PRÈS DE CHEZ-VOUS!

Une collaboration de : **MAISON DES FAMILLES DE LA MATANIE** Famille Québec

Collecte de canettes et bouteilles vides par les élèves du secondaire samedi le 4 mars de 11h à 15h

VIE COMMUNAUTAIRE

CLUB DES 50 ANS ET PLUS



LE CAFÉ LA CAISSE

Bonjour! Déjà le mois de février qui achève! Comment vont vos résolutions prises le 1^{er} janvier?

Pour le café, le mois de février a été bien rempli. Les soupers populaires font maintenant partie des sorties régulières de bien des gens et nous voyons à chaque fois de nouveaux visages. La soirée de la St-Valentin a été un franc succès! Notre duo Sabrina Julien et Benoit Grenier a comblé de bonheur nos invités avec leur prestation à guichet fermé. Nous avons même tenu une liste d'attente! Cela démontre qu'à partir de maintenant, ne tardez pas à réserver, car la démonstration est faite, je vous le redis: «Les soupers populaires sont réellement très popu-

laire!»

En ce qui a trait au Carnaval Brasse Brasse 2023, la population a aussi été au rendez-vous. La patinoire s'est remplie de joueurs et joueuses de hockey dès 8h samedi matin et le reste de la journée s'est déroulée dans la fête avec des carnavaleux de toutes les générations. La compétition de souque à la corde a été spectaculaire! Ouf que ça a souqué mes amis! Aïe aïe aïe!!! Les hot-dogs des pompiers ainsi que le souper spaghetti ont grandement été appréciés comme tout le reste de la fête d'ailleurs. La soirée s'est terminée en compagnie du duo Margino, qui a su faire danser la visite! Nous sommes très fiers du résultat. Votre participation est

Les membres du Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables sont heureux de vous inviter à leur brunch mensuel le dimanche 12 mars prochain de 9h30 à 12h30.

Nous vous attendons en grand nombre!

Denis Therrien
et son équipe



notre récompense et cette année, malgré une absence de 2 ans, vous avez été au rendez-vous et nous vous en remercions. Il est important de souligner le soutien de nombreux commanditaires: nos deux députés; Kristina Michaud et Pascal Bérubé, La MRC de La Matanie, Desjardins, Matériaux G. Ouellet, Épicerie St-Gelais, Maxi, Tigre Géant, Restaurant Le Matelot, Tout feu tout flamme et Groupe Pelletier. Et que dire de nos pompiers et du personnel de la municipalité! Une gros merci à vous tous!

Et je tiens à souligner encore une fois cette précieuse et généreuse participation de nombreux et nombreuses bénévoles qui sont toujours présents et qui forment une équipe du

tonnerre. Que de travail mais que de plaisir! Joignez-vous à l'équipe si le cœur vous en dit, toute offre d'aide est appréciée.

Pour terminer, à partir du vendredi 3 mars, notre horaire du vendredi devra être modifié, car la disponibilité du personnel en place en ce moment varie en lien avec la saison. Nous serons donc ouverts les **vendredis à partir de 17h jusqu'à 21h** et nous vous présenterons bientôt les promotions 5@7 du vendredi. Venez finir votre semaine avec nous! Merci de nous lire et de nous suivre sur les médias sociaux.

Passez le mot autour de vous et venez nous voir!

Odette Simoneau,
présidente

OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

SERVICES À DOMICILE DE LA RÉGION DE MATANE

Les Services à domicile de la région de Matane sont à la recherche de candidats (es) pour les municipalités de Baie-des-Sables et St-Ulric, pour un emploi dans le domaine d'aide à la vie domestique. Si vous aimez le

contact avec les gens et désirez les aider dans leur milieu de vie, que vous êtes polyvalent(e) et que vous avez des aptitudes en entretien ménager, vous êtes la personne qu'il nous faut!

Nous avons pour vous des horaires flexibles de 14 à 35 heures par semaine et un salaire compétitif.

Contactez-nous au 418-562-6101 ou par courriel à horaire.sad@matane.cgocable.ca.



LE CAFÉ LA CAISSE

Envie d'évoluer au sein d'une entreprise en plein développement ? Le Café La Caisse t'offre cette opportunité! Notre organisme sans but lucratif recherche activement des candidats polyvalents, efficaces et débrouillards pour compléter l'équipe actuelle. Le Café, qui en sera à sa deuxième saison estivale a le vent dans les voiles et t'offre la possibilité de t'épanouir dans un milieu travail sympathique et humain avec une vue incroyable.

Les candidats recherchés doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes:

- ◆ Accueillir les clients et prendre leurs commandes
- ◆ Effectuer le service des différents breuvages
- ◆ Faire la préparation et la mise en place des aliments pour le service
- ◆ Cuisiner les différents repas offerts
- ◆ Cuire les viennoiseries et autres mets (soupe dessert, etc.)
- ◆ Effectuer le service au comptoir laitier
- ◆ Nettoyer les tables et faire la vaisselle
- ◆ Exécuter les tâches d'entretien nécessaire au maintien d'un environnement de travail propre

Nous proposons:

- ◆ Un salaire à discuter selon expérience avec partage des pourboires
- ◆ Un horaire flexible de jour et/ou de soir, de semaine et/ou de fin de semaine
- ◆ Un emploi à temps partiel ou temps plein, saisonnier ou à l'année
- ◆ Entrée en fonction début juin (discutable)
- ◆ La possibilité d'avancement au sein de l'entreprise
- ◆ Un lunch gratuit et délicieux durant tes jours de travail

L'expérience en restauration et la connaissance des différents cafés et autres breuvages est un atout, mais quiconque démontre sa motivation, son désir d'apprendre et de s'impliquer, sera considéré.

Pour postuler:

Par courriel à cafelacaisse@gmail.com;

Message sur la page Facebook du café;

Par téléphone au 1-418-772-0188;

En personne au café durant les heures d'ouverture

Le prochain bulletin
municipal vous par-
viendra le 31 mars
et la date de tombée
des articles est
le 24 mars 2023



OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BAIE-DES-SABLES

L'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables et de Métis-sur-Mer et la Résidence des Sables sont des organismes à but non lucratif constitués aux fins d'offrir des logements aux personnes à revenus modiques et aux personnes âgées en légère perte d'autonomie et assurer un milieu de vie de qualité en regard des besoins de ses clientèles.

L'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables gère 10 logements en Habitation à loyer modique, 20 logements en Accès Logis et s'ajoute la gestion de 37 Programmes supplémentaires au loyer.

L'Office municipal d'habitation de Métis-sur-Mer gère 11 logements en Habitation à loyer modique.

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Poste permanent

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Relevant des conseils d'administration (C.A.), comme titulaire de poste vous serez notamment responsable de:

- Voir au respect des politiques et des diverses réglementations applicables en respect des dispositions de la convention d'exploitation qui lie l'OMH à la SHQ et des dispositions liées à la certification des résidences pour personnes âgées;
- Gérer l'ensemble des opérations des organismes soit les ressources humaines, financières et matérielles;
- Veiller à la gestion des logements (demandes, liste d'attente, attribution de logement, baux);
- Faire appel et collaborer avec les intervenants appropriés (corps policier, pompiers, réseau de la santé et services sociaux) lorsque la situation le requiert;
- Travailler en partenariat avec les intervenants communautaires du milieu et les associations des résidents pour les projets ou activités sociales;
- Préparer les réunions et les dossiers pour les rencontres du C.A. et des comités.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Formation en administration ou tout autre discipline pertinente;
- Expérience en gestion;
- Connaissance du milieu socio-économique;
- Maîtrise des méthodes de budgétisation et de comptabilisation.

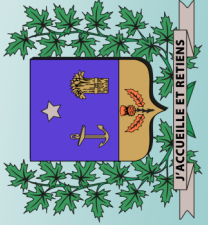
CARACTÉRISTIQUES DU (DE LA) CANDIDAT(E) IDÉAL(E)

- Leadership mobilisateur, intégrité, sens politique, bon esprit d'analyse;
- Forte capacité d'écoute, flexibilité, empathie et sens élevé d'éthique;
- Disponibilité (sur appel selon les besoins et les urgences);
- Courage de gestion et rigueur professionnelle.

AVANTAGES OFFERTS

- Rémunération complète incluant un régime de retraite;
- 4 semaines de vacances par année;
- Congés fériés de la fonction publique provinciale;
- Échelle salariale offerte par la Société d'habitation du Québec.

Si ce poste correspond à vos aspirations professionnelles, vous êtes invité(e) à faire parvenir votre candidature par courriel: omhbdsables@globetrotter.net ou par la poste: Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables, 90, rue de L'Église, Baie-des-Sables G0J 1C0 d'ici le 20 mars 2023.



Baie-des-Sables

BAIE-DES-SABLES MARS 2023

SADC
de la région de
MATANE

sadc-matane.qc.ca
Canada

DIMANCHE LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI

Voir les messages à l'intérieur pour plus de détails concernant ces activités

																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					</
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----